

Manuel de l'utilisateur

1099-01-1100 - VERSION B

Système de traction TATOU® UTV 4S

Notice originale

Traduction autres langues disponible au www.camoplast.com



 **camoplast**

Camoplast Inc.
1701, 3^e Avenue
Grand-Mère, (Québec) J1X 0E6 CANADA
Sans frais : 866-533-0008
Téléphone : 819-533-0008
Télécopieur : 819-533-5532
Courriel : atvtracksystems@camoplast.com
Site Web : www.camoplast.com

IMPORTANT

Veuillez lire attentivement ce document en entier, ainsi que les directives d'installation particulières au modèle avant d'assembler, d'installer et d'utiliser le système de traction.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
UTILISATION D'UN UTV MUNI DE SYSTÈMES	1
TRUCS ET CONSEILS	2
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
SÉCURITÉ	3
AVIS À L'UTILISATEUR ET CLAUSES DE NON-RESPONSABILITÉ	3
SITUATIONS À PROSCRIRE	6
INSTALLATION, DÉMONTAGE ET RÉINSTALLATION	13
AJUSTEMENTS	17
PÉRIODE DE RODAGE	26
INSTALLATION D'UNE CHENILLE DE CAOUTCHOUC	27
PROGRAMME D'ENTRETIEN	29
COUPLES DE SERRAGE	31
REMISAGE	31
GARANTIE	32
EMPLACEMENT DES NUMÉROS DE SÉRIE	35
SOUTIEN TECHNIQUE	36
DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ	37
LISTE DE PIÈCES	39

INTRODUCTION

Merci d'avoir choisi le système de traction **Tatou® UTV 4S** de Camoplast (ci-après appelé le « système »). Vous avez fait un choix judicieux. Ce système vous procurera toute la traction, la performance et la durabilité dont vous avez besoin dans vos travaux comme dans vos loisirs, et ce, en été comme en hiver. Ce système de chenille pour **véhicule utilitaire** côte-à-côte (ci-après appelé le « UTV ») vous offre une flottabilité exceptionnelle laissant une faible pression au sol. La conception de son châssis en acier robuste et léger, son système d'engrenage interne adapté aux cylindrées des véhicules et ses chenilles conçues selon les exigences spécifiques d'un véhicule tout-terrain font de lui le meilleur système sur le marché.

UTILISATION D'UN UTV MUNI DE SYSTÈMES

Le conducteur doit faire preuve de vigilance et de prudence en tout temps. La neige poudreuse et la boue peuvent cacher des obstacles qui présentent un danger.

- ⚠ L'installation de ce système aura pour effet de modifier le comportement du véhicule. Il est important de prendre le temps qu'il faut pour se familiariser avec les systèmes.
- ⚠ Avant chaque départ, s'assurer que les roues ne sont pas coincées ou bloquées en place.
- ⚠ Lors de randonnées en groupe, il est important de mettre en garde les gens qui roulent derrière un véhicule muni de systèmes de traction, car ces derniers peuvent propulser des débris. Cela est d'autant plus important lors des randonnées sur pistes rocailleuses.
- ⚠ Adapter votre conduite aux conditions environnantes (météo, circulation, etc.) et en tenant compte de vos aptitudes de conducteur.
- ⚠ Un UTV muni d'un tel système ne se prête pas aux utilisations suivantes : compétitions, rallyes, acrobaties, cascades, sauts ou autres utilisations extrêmes.
- ⚠ Prévoir une plus longue distance de freinage et appliquer occasionnellement les freins en conduisant pour empêcher l'accumulation de glace au niveau des freins.
- ⚠ Toujours observer les consignes et mises en garde du fabricant du UTV en ce qui concerne, par exemple, le transport des passagers, la limite de chargement, etc.

TRUCS ET CONSEILS

Avant de partir en excursion, assurez-vous d'avoir à la portée de la main les outils suivants : les clés 12 mm, 14 mm, 16 mm, 17 mm, 19 mm et 30 mm, une hache, une pelle, un câble de remorquage et une clé à molette.

De façon générale, plus vous roulez lentement, meilleure sera la traction.

Lors des randonnées en terrain inconnu, assurez-vous d'avoir en votre possession un téléphone portable ou satellite, une trousse de premiers soins et des pièces de rechange.

Lorsque vous circulez hors des sentiers, ayez toujours en tête qu'il peut y avoir des obstacles.

Lorsque vous circulez en neige profonde, évitez de faire patiner les chenilles (en les faisant tourner sans que le véhicule n'avance) car cela pourrait entraîner l'enlèvement du véhicule.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Tous les renseignements, figures et photos que l'on retrouve dans ce document sont à jour à la date de publication. Par contre, ils peuvent changer sans préavis.

Veuillez lire et suivre les indications du manuel du propriétaire du UTV autant de fois que vous le désirez. Son contenu reste toujours valide après l'installation du système.

Vous êtes responsable de faire lire ce document à toute autre personne qui sera appelée à conduire le UTV muni de systèmes.

Ce document fait partie intégrante du système. Remettez-le à tout nouveau propriétaire du système.

Consultez les autorités ayant des pouvoirs en vertu de la loi dans les endroits où vous circulerez avec votre UTV muni de systèmes avant toute utilisation et assurez-vous de respecter les lois et règlements en vigueur.

Les systèmes de traction pour UTV réduisent la pression au sol et augmentent la traction du véhicule. Lors d'une utilisation dans des conditions normales, la vitesse doit être réduite par rapport à celle d'un véhicule sur roues.

SÉCURITÉ

On utilise, dans ce manuel, les symboles suivants afin de souligner des renseignements en particulier.

AVERTISSEMENT

Indique une situation possiblement dangereuse qui, si on ne parvient pas à l'éviter, pourrait entraîner la mort ou des blessures graves.

ATTENTION: Indique une situation possiblement dangereuse qui, si on ne parvient pas à l'éviter, pourrait entraîner des dommages aux composantes du véhicule.

NOTA: Apporte des renseignements supplémentaires.

AVIS À L'UTILISATEUR ET CLAUSES DE NON-RESPONSABILITÉ

Le système **Tatou® UTV 4S** a été conçu, d'abord et avant tout, pour être utilisé dans des conditions hivernales et adapté pour performer dans les conditions printanières et automnales.

Le présent document contient des renseignements importants en lien avec la conduite d'un véhicule utilitaire (UTV) muni de systèmes de traction **Tatou® UTV 4S** de Camoplast. Il est impératif que chaque utilisateur en prenne connaissance et consulte également les guides et manuels de l'utilisateur du UTV. Au moment d'acheter le système, qu'il soit neuf ou usagé, vous devez vous assurer d'obtenir tous les documents rattachés à celui-ci et, le cas échéant, au UTV sur lequel le système est installé, incluant, entre autres, les guides ou manuels de l'utilisateur, livrets d'entretien et factures des réparations antérieures. Au besoin, veuillez communiquer avec le concessionnaire ou le distributeur autorisé de Camoplast le plus près de chez vous pour obtenir les renseignements additionnels désirés. Vous pouvez également consulter le site Web de Camoplast au www.camoplast.com, communiquer avec notre service à la clientèle en composant le 866-533-0008 ou encore par courriel à l'adresse atvtracksystems@camoplast.com.

Camoplast estime qu'il existe certains risques liés à l'installation et à l'utilisation de systèmes. Bien que nos expériences aient démontré que le système est sécuritaire, l'utilisateur du UTV muni de systèmes doit être conscient des risques inhérents à la conduite d'un UTV et des particularités reliées à l'ajout de

AVIS À L'UTILISATEUR ET CLAUSES DE NON-RESPONSABILITÉ

ceux-ci. Le conducteur d'un UTV muni de systèmes doit, en tout temps, respecter les lois et les règlements applicables, les indications du fabricant du système, ainsi que celles du fabricant du véhicule, notamment quant à l'âge requis pour conduire et à l'équipement de base obligatoire dont le UTV doit être muni (phares, feux de position et de freinage, rétroviseurs, etc.). L'utilisateur du UTV doit toujours porter un équipement de protection adéquat, soit un casque homologué, des verres de sécurité (ou une visière), des vêtements protecteurs, des bottes et des gants. Bien entendu, la conduite avec les facultés affaiblies représente un danger pour tout utilisateur de UTV, en plus d'être contraire à la loi.

Le système comporte plusieurs pièces mobiles, incluant des roues de transmission. Dans l'éventualité où un objet devait se loger dans le système et bloquer ce dernier, il est impératif de couper le contact du moteur avant de tenter de dégager l'objet en question. L'utilisateur évitera ainsi de s'exposer à une quelconque manœuvre brusque du UTV ou à une rupture de pièce provenant du système, ce qui pourrait lui occasionner de graves blessures. De plus, le port de vêtements amples ou pendants, comme un long foulard, est risqué et fortement déconseillé.

La conduite d'un UTV muni de systèmes nécessite des précautions particulières et une connaissance des techniques de conduite de ce type de véhicule. Une évaluation, par l'utilisateur, des conditions du terrain (état des sols, degré d'inclinaison d'une pente, densité de la neige, etc.) est également essentielle. Un UTV muni du système ne peut se prêter à la compétition et encore moins à la réalisation de prouesses, d'acrobaties, de cascades ou d'autres exploits, lesquels peuvent entraîner une perte de contrôle et des blessures graves.

La maîtrise insuffisante d'un UTV, entres autres, lors de descentes, de montées, de la traversée d'obstacles et de virages, peut faire basculer le véhicule, occasionnant ainsi des blessures graves.

Transporter un passager, une charge ou attacher une remorque sont des facteurs qui peuvent rendre un UTV moins stable et compromettre la facilité d'utilisation du véhicule. À moins d'un avis contraire dans la loi ou de la part du fabricant du UTV, il est déconseillé de transporter un passager, une charge ou encore d'attacher une remorque.

L'installation d'un système influence le comportement d'un UTV en :

- 1) augmentant sa garde au sol;
- 2) élevant son centre de gravité;
- 3) augmentant son poids et sa largeur totale;

AVIS À L'UTILISATEUR ET CLAUSES DE NON-RESPONSABILITÉ

4) réduisant sa pression au sol (kg / m²).

Ces paramètres auront effectivement pour effet de modifier les caractéristiques de conduite d'un UTV muni du système.

Par conséquent, il est fortement conseillé que l'utilisateur adapte son style de conduite en fonction des nouveaux paramètres mentionnés ci-dessus. Le conducteur devra donc faire preuve de prudence en traversant des obstacles et des passages étroits, en rencontrant des véhicules en sens inverse, etc.

De par sa conception, le système peut réduire considérablement la vitesse de pointe d'un UTV et fausser la lecture de l'indicateur de vitesse. De façon générale, le diamètre de la roue de transmission du système est inférieur à celui de la roue d'origine. Par conséquent, la vitesse réelle sera inférieure à la vitesse affichée sur l'indicateur de vitesse. Le conducteur d'un UTV, muni ou non de systèmes, doit toujours adapter sa vitesse aux conditions du climat et du terrain. De plus, l'utilisateur ne doit jamais excéder les limites permises ou circuler plus rapidement que ses capacités ne le lui permettent. La vitesse excessive demeure une des principales causes des accidents graves de UTV.

Camoplast est fière de compter parmi sa vaste gamme de produits des systèmes de traction pour UTV aussi fiables et sécuritaires que le **Tatou® UTV 4S**. Cependant, il existe des risques inhérents à la conduite d'un UTV muni de tels systèmes. Il est donc primordial que le conducteur en vienne à maîtriser les techniques de conduite du UTV muni de systèmes, qu'il adapte sa conduite à son niveau d'expérience et qu'il procède à une évaluation constante des conditions du terrain pour ainsi en profiter de manière sécuritaire et efficace.

SITUATIONS À PROSCRIRE

Lors de l'utilisation d'un véhicule équipé de systèmes de chenille, nous vous suggérons fortement de suivre les recommandations suivantes afin de prévenir tout accident et bris importants qui pourraient affecter les occupants, le véhicule ou les systèmes de chenille.

Recommandations spéciales:

- Ne jamais excéder la capacité de charge du véhicule suggérée par le fabricant quelles que soient les conditions.
- Avec une charge (100 kg et +), réduire considérablement votre vitesse et redoubler de vigilance sur terrain accidenté.
- Réduire votre vitesse en tout temps, un système de chenille installé sur votre véhicule n'a pas la même capacité d'absorption que les pneus d'origine.
- Toujours circuler en mode 4x4, cela diminue considérablement les possibilités de détraquage quelles que soient les conditions.

Effectuer des sauts



⚠ AVERTISSEMENT

Il est strictement défendu d'effectuer des sauts avec un véhicule équipé de systèmes de chenille. Les systèmes ne sont pas conçus pour effectuer ce genre de manœuvre.

Descente en pente abrupte



⚠ AVERTISSEMENT

Le changement de direction lors de la descente d'une pente abrupte est déconseillé. Des bris majeurs au niveau du mécanisme de direction de votre UTV et aux systèmes de chenille peuvent survenir. Il est recommandé, lors de la descente d'une pente abrupte, de garder le guidon bien droit et d'amorcer le virage une fois que le UTV est sur un terrain plat de façon à éviter tout stress important aux composantes du véhicule et du système.



Descente et enlèvement en marche arrière



AVERTISSEMENT

Lorsque les systèmes de chenille arrière s'enlisent dans la neige, ne pas tenter de reculer ou de tracter vers l'arrière afin de sortir de cette situation. Les systèmes pourraient subir des bris. Si la situation le permet, avancer pour sortir de cette impasse. Il est recommandé de retirer la neige au-dessus des systèmes de chenille arrière et de compacter la neige avec vos pieds derrière ceux-ci afin de libérer les chenilles de leur enlèvement. Pelleter reste la meilleure alternative dans cette situation.



Remorquage en cas d'enlèvement



⚠ AVERTISSEMENT

Si vous devez être remorqué à la suite d'un enlèvement, ne jamais tenter de tracter le véhicule dans la direction dans laquelle vous circuliez lorsque vous vous êtes enlisé. Remorquer le véhicule de façon à ce qu'il ressorte par les traces qu'il a laissées en s'enlisant.



Franchir un obstacle



Franchir une crête abrupte



⚠ AVERTISSEMENT

Il est déconseillé de tenter de franchir un obstacle, tel un tronc d'arbre, qui pourrait s'insérer entre les systèmes de chenille avant et arrière et vous immobiliser. La meilleure option reste de contourner ce type d'obstacle.

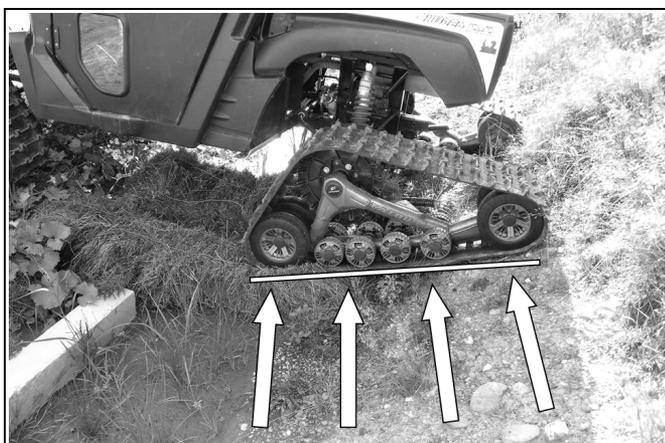
SITUATIONS À PROSCRIRE

Excéder la course du système d'antirotation sur terrain accidenté



⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais excéder la course du système d'antirotation sur les systèmes avant et arrière puisque des bris majeurs au véhicule et aux systèmes de chenille peuvent survenir. Il est recommandé de circuler sur un terrain où les chenilles sont toujours à plat au sol.



Virage serré en mode 4x4 verrouillé



⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais effectuer de virage serré en mode 4x4 avec différentiel verrouillé sur terrain à grande adhérence sans lubrification. Le système d'entraînement est conçu pour glisser dans ces conditions afin d'éviter de surexploiter le véhicule.

NOTA: Certains véhicules utilitaires n'ont pas l'option de verrouiller ou non le différentiel arrière, pour ces véhicules éviter la situation mentionnée ci-dessus. Effectuer des virages à plus grand rayon.

NOTA: Le non-respect de ces recommandations d'usage peut entraîner le refus d'une réclamation en vertu de la garantie.

INSTALLATION, DÉMONTAGE ET RÉINSTALLATION

AVERTISSEMENT

Ne jamais exposer des parties de votre corps sous le véhicule à moins que celui-ci ne repose sur des supports appropriés. Si le véhicule devait capoter ou se déplacer, cela pourrait vous occasionner des blessures graves. Ne pas utiliser un dispositif de levage en guise de support permanent.

Il est important de toujours respecter les pratiques de bon usage recommandées en atelier. Le lieu de travail doit être sécuritaire, propre, bien éclairé et bien aéré. Si on doit utiliser un vérin de plancher, il ne faut jamais l'utiliser comme un support. Utiliser toujours des supports appropriés. Pour éviter que le véhicule ne se déplace lors des manœuvres, placer des cales sous les roues qui restent en contact avec le sol. Ces recommandations s'appliquent également lorsqu'on procède au démontage de pièces.

AVERTISSEMENT

Avant de débiter l'installation, assurez-vous que le véhicule est arrêté.

AVERTISSEMENT

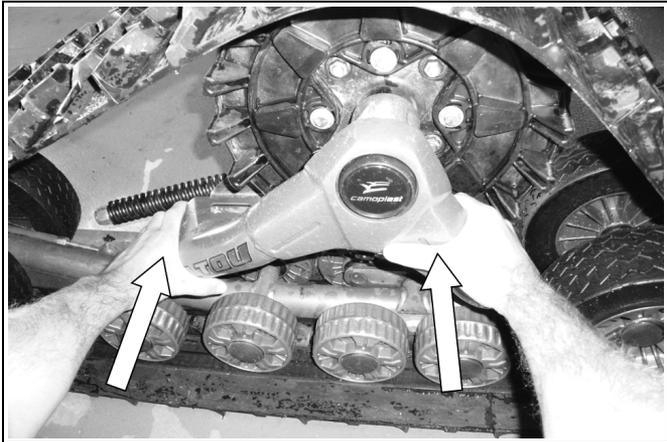
Afin d'éviter toutes possibilités de brûlure, laisser le moteur et l'échappement refroidir avant de débiter l'installation du système.

Il est important de lire attentivement ce manuel avant de procéder à l'installation. Veuillez consulter les instructions d'installation accompagnant le système en ce qui concerne votre modèle de UTV.

Lorsque le système est enlevé et que les roues sont réinstallées, assurez-vous de réinstaller toutes les composantes d'origine (roues, garde, protecteur joint cinétique, etc.) tel qu'elles étaient à l'état initial sur le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter toutes blessures aux mains lors de la manipulation des systèmes, nous vous recommandons de manœuvrer les systèmes aux emplacements indiqués à la photo suivante (près du moyeu et près de l'ancrage de l'anti-pivot).



Installation

Effectuer toutes les tâches décrites dans les directives d'installation du véhicule. Ajuster l'angle d'attaque, l'alignement et la tension de la chenille de la façon décrite dans ce manuel. Essayer ensuite le véhicule et procéder à un rajustement, au besoin.

Démontage

ATTENTION: En laissant les ancrages de bras stabilisateurs fixés aux bras de suspension, il peut en résulter des dommages graves au véhicule. Ne jamais laisser des composantes autres que les pièces de renfort de la plaque de protection et du repose-pied.

Au moyen d'un dispositif de levage, soulever le UTV et installer des supports appropriés. S'assurer que le véhicule est solidement immobilisé afin qu'on puisse y travailler.

INSTALLATION, DÉMONTAGE ET RÉINSTALLATION

Avant du véhicule : Enlever le boulon qui retient l'ancrage du bras stabilisateur au bras de suspension.

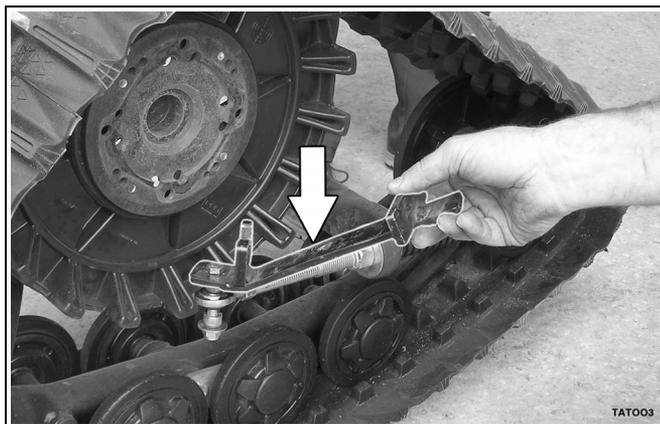


Figure 1

Laisser le tout attaché à l'unité de traction.

- Enlever les systèmes de traction.
- Réinstaller les roues.

Arrière du véhicule s'il est muni d'une suspension indépendante :

- Procéder de la même façon qu'à l'avant du véhicule.

Arrière du véhicule s'il est muni d'une suspension à essieu rigide ou avec bras longitudinal:

- Démontez le bras stabilisateur de la plaque de protection sous le véhicule ou de tout autre type d'ancrage.

NOTA: Vous pouvez laisser la plaque de protection en place.

- Enlever les systèmes de traction.
- Réinstaller les roues.

Réinstallation

Il est important de toujours nettoyer les moyeux de roue du UTV avant de procéder à l'installation des roues ou des systèmes de traction.

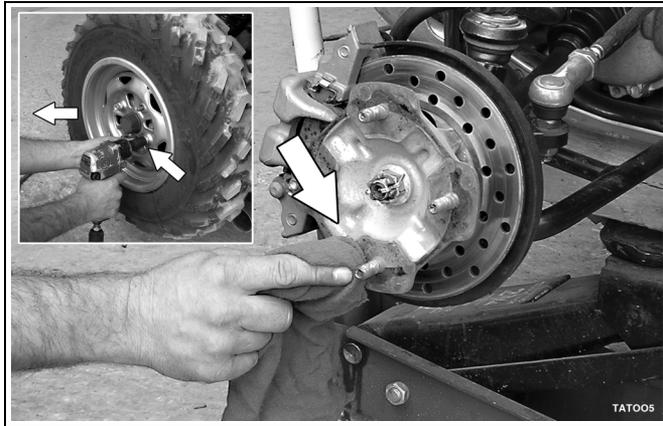


Figure 2
Nettoyer les moyeux de roue.

1. Réinstaller les systèmes de traction arrière.
2. Réinstaller les systèmes de traction avant.
3. Vérifier la tension de la chenille et l'ajuster, au besoin.
4. Vérifier l'angle d'attaque des systèmes et l'ajuster, au besoin.
5. Vérifier l'alignement et l'ajuster, au besoin.

AJUSTEMENTS

Angle d'attaque des systèmes avant

NOTA: Avant d'effectuer les ajustements, le véhicule doit reposer sur une surface dure et plane tel que du béton. Aucun dispositif de levage ne devrait être installé.

Ajuster l'angle d'attaque prescrit au niveau des systèmes avant. Procéder comme suit :

- Desserrer l'écrou (1) comprimant le ressort du bras stabilisateur (voir la Figure 3).



Figure 3

- Positionner le volant et les systèmes de chenilles droite.
- Exercer temporairement une pression au niveau de la partie avant du système pour s'assurer qu'il repose à plat sur le sol.
- Installer une barre plate sur les roues arrière du système de traction et mesurer ensuite la hauteur à l'aide d'une règle de la façon décrite à la Figure 4.

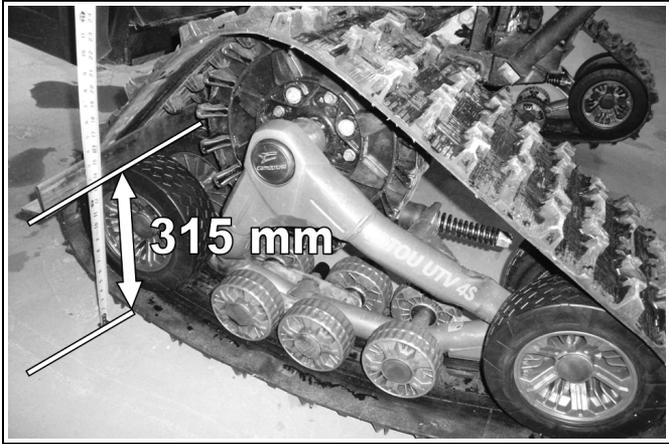


Figure 4

- Régler l'écrou (2) présenté à la Figure 5 jusqu'à ce que la barre plate se trouve à 315 ± 5 mm au dessus du sol.

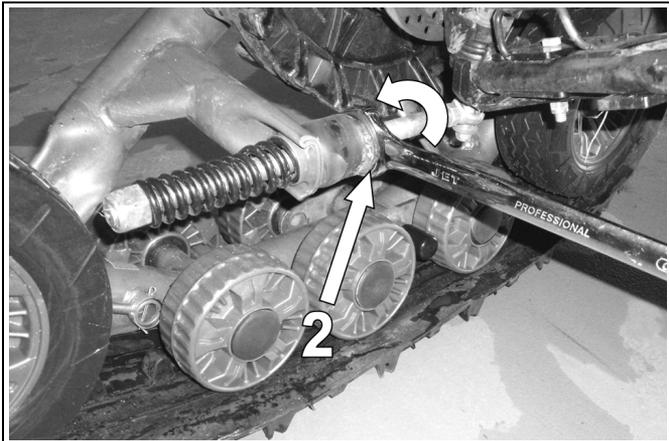


Figure 5

AJUSTEMENTS

- Tourner l'écrou (1) jusqu'à ce qu'il vienne en contact avec le ressort. Comprimer ensuite le ressort en tournant cet écrou de 1,5 tour (voir la Figure 6).



Figure 6

Principes de réglage (systèmes avant):

- Un ajustement de plus de 315 mm mesuré au moyen de la barre plate a pour effet de faciliter la direction en plus de produire un effet d'instabilité à haute vitesse. Ajuster dans le sens inverse afin de produire l'effet opposé.
- Un ajustement de moins de 315 mm mesuré au moyen de la barre plate a pour effet de raffermir la direction, en plus d'augmenter la stabilité à haute vitesse. Ajuster dans le sens inverse afin de produire un effet opposé.
- Une précharge plus élevée au niveau du ressort (compression) n'est pas recommandée.
- Une précharge moins élevée au niveau du ressort (compression) améliore l'articulation lorsqu'on circule sur une neige épaisse et poudreuse. Un tel ajustement influence peu l'effort de direction.

Angle d'attaque des systèmes arrière

Pour ajuster l'angle d'attaque prescrit au niveau des systèmes arrière, procéder comme suit :

Véhicule muni d'une suspension à essieu rigide ou avec bras longitudinal

- Desserrer l'écrou (1) comprimant le ressort du bras stabilisateur (voir la Figure 7).
- Régler l'écrou (2) afin de produire une distance de 15 à 20 mm tel qu'indiqué.
- Tourner l'écrou (1) jusqu'à ce qu'il vienne en contact avec le ressort. Comprimer ensuite le ressort en tournant cet écrou de 1,5 tour.

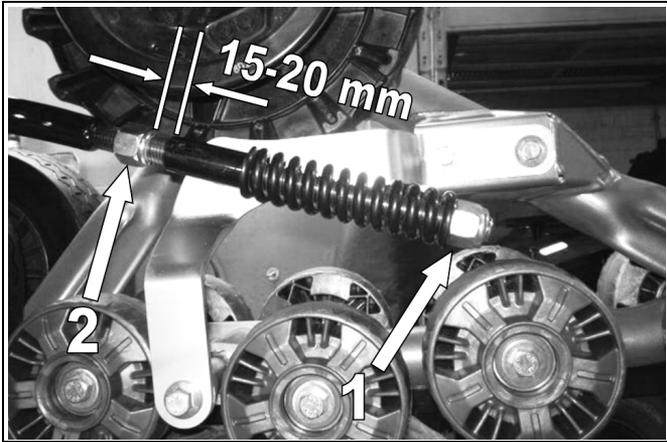


Figure 7

AJUSTEMENTS

Véhicule muni d'une suspension indépendante

- Desserrer l'écrou (1) comprimant le ressort du bras stabilisateur (voir la Figure 8).
- Tourner l'écrou (2) jusqu'à ce que l'amortisseur de caoutchouc soit en contact avec l'attache anti-pivot (3) et comprimer ensuite l'amortisseur de caoutchouc en tournant l'écrou (2) d'un tour.
- Tourner l'écrou (1) jusqu'à ce qu'il vienne en contact avec le ressort. Comprimer ensuite le ressort en tournant cet écrou de 4 tours.

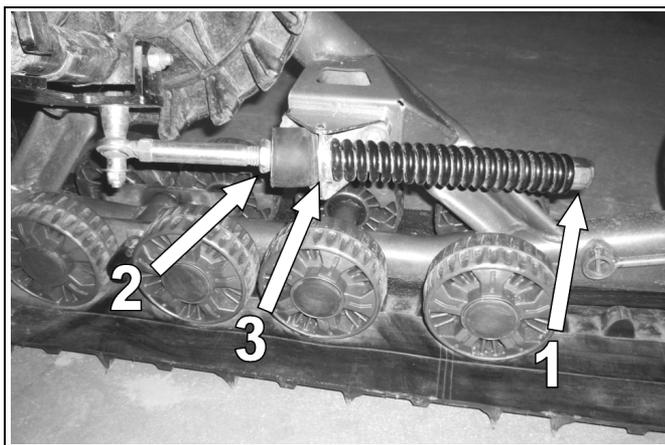


Figure 8

NOTA: Dans certains cas rares où l'ajustement de l'écrou (1) comprimant le ressort se situe près de l'extrémité arrière de la tige filetée, étirer la tige en desserrant l'écrou de blocage (article 3 à la Figure 9) et dévisser la tige afin que les filets soient visibles sur au plus 19 mm. Resserrer l'écrou de blocage.

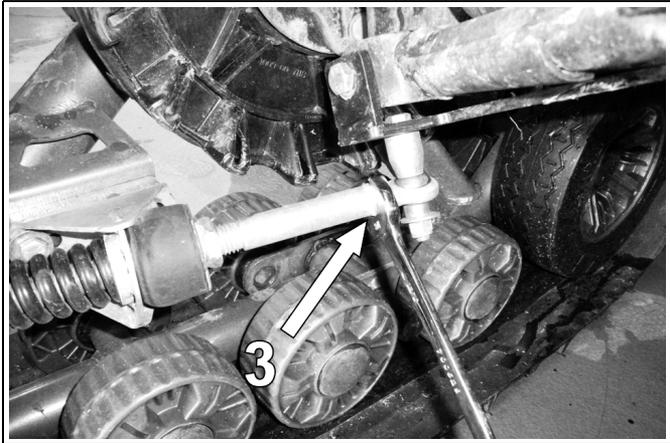


Figure 9

Principes de réglage (systèmes arrière):

- Un jeu plus élevé au niveau de la douille de caoutchouc permet au véhicule de mieux surmonter les obstacles et de mieux flotter en **marche avant** dans la neige profonde et poudreuse. Cependant, il ne lui permet pas de mieux flotter lors d'une utilisation en été.
- En comprimant la douille de caoutchouc, on permet au véhicule de mieux surmonter les obstacles et de mieux flotter en **marche arrière** dans la neige profonde et poudreuse.
- En augmentant la précharge du ressort (compression), on permet au véhicule de mieux escalader les obstacles et de mieux flotter en **marche avant**.
- En réduisant la précharge du ressort (compression), on permet au véhicule de mieux surmonter les obstacles et de mieux flotter en **marche arrière**.

AJUSTEMENTS

Alignement

On exige d'ajuster le parallélisme lorsque que le UTV est placé sur le sol, en déplaçant celui-ci vers l'avant sur environ 3 m pour ensuite mesurer le parallélisme. Celui-ci devrait être de 0 mm égale à l'avant (A) par rapport à l'arrière (B). Voir la Figure 10.

NOTA: Chaque fois qu'on doit vérifier la mesure, conduire en marche arrière et repartir ensuite en marche avant sur environ 3 m.

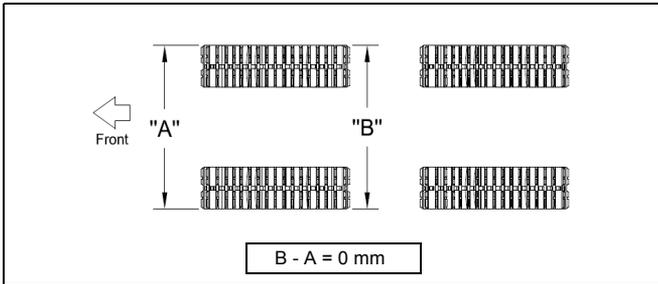


Figure 10

Pour effectuer ces ajustements sur le UTV, débloquer premièrement l'écrou (1) de chaque barre d'accouplement sur le UTV et visser ou dévisser ensuite la tige de direction d'un nombre égal de tours des deux côtés du véhicule.

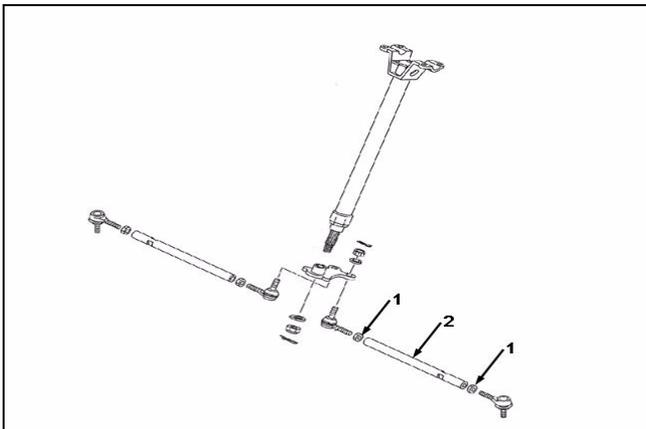


Figure 11

Tension de la chenille

Ajuster la tension de la chenille en tournant les écrous de réglage (article 1 à la Figure 12) du tendeur de chenille. Ajuster la tension de la chenille.

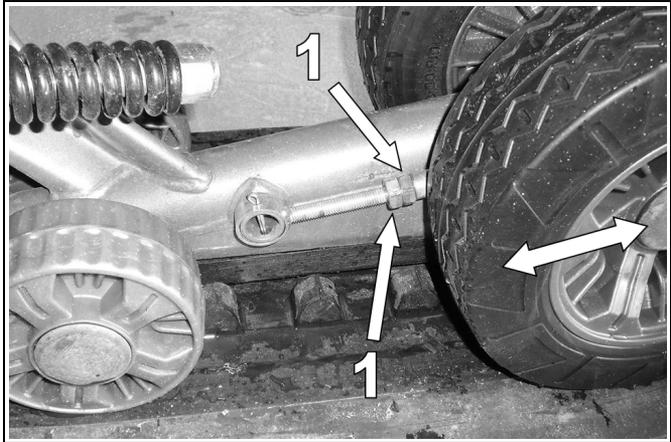


Figure 12

NOTA: Les deux écrous sont vissés un contre l'autre afin de coincer l'ajustement de la tension. Débloquer les deux écrous un contre l'autre et ensuite desserrer l'ajustement de la chenille.

AJUSTEMENTS

Une force maximale de 15 kg exercée à l'endroit indiqué devrait produire une flèche de 19 mm. Voir la Figure 13.

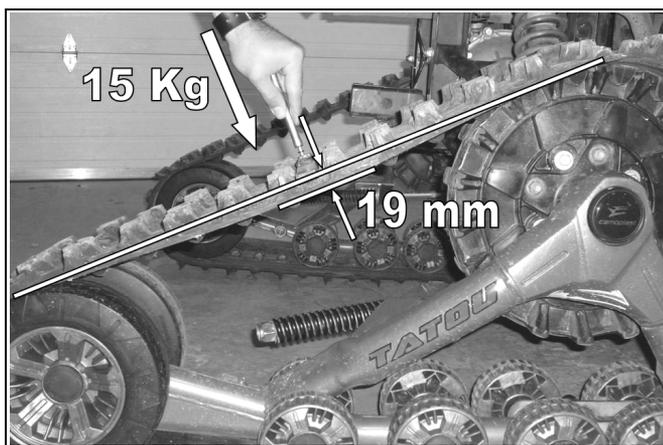


Figure 13

Principes de réglage :

- Si la tension est plus élevée au niveau de la chenille, il est moins probable que celle-ci déraille, sans compter qu'on réduit également les risques de glissement au niveau du barbotin (lors d'un usage extrême seulement).
- Une tension moins élevée au niveau de la chenille améliore le rendement, le roulement et les économies de carburant (lors d'un usage à des fins récréatives).

Vérification finale

Conduire le véhicule à basse vitesse sur une distance de 1,5 km . Évaluer le rendement des systèmes et ajuster ensuite, au besoin.

PÉRIODE DE RODAGE

Une période de rodage est nécessaire afin de permettre aux composants du système de bien se positionner les uns par rapport aux autres.

Pendant la période de rodage de 4 heures ou 80 kilomètres, suivre les recommandations suivantes :

- Ne pas rouler dans des conditions sèches et propres. (par exemple : asphalte, champ de foin, etc.).
- Amorcer des virages serrés à très basse vitesse : (15 km/h maximum au compteur de vitesse).

Période de rodage	Vitesse	Commentaires
Installation	Ne s'applique pas	Vérifier la tension des chenilles, réajuster au besoin. Vérifier l'alignement du véhicule.
0-1 heure 0-20 km	30 km/h maximum au compteur de vitesse	Vérifier la tension des chenilles, réajuster au besoin.
1-2 heures 20-40 km		Vérifier la tension des chenilles, réajuster au besoin.
2-3 heures 40-60 km	40 km/h maximum au compteur de vitesse	Vérifier la tension des chenilles, réajuster au besoin.
3-4 heures 60-80 km		Vérifier la tension des chenilles, réajuster au besoin.

Une **BONNE** période de rodage doit être réalisée dans un environnement lubrifié et/ou avec des particules libres telles que l'eau, la boue, la neige, les terrains mous, le sable, la poussière, etc.

Une **MAUVAISE** période de rodage peut générer de la fumée blanche, des odeurs de caoutchouc brûlé ainsi que des dépôts de plastique sur le barbotin et/ou le cadre.

INSTALLATION D'UNE CHENILLE DE CAOUTCHOUC

Si possible, placer le véhicule sur une surface plane et au niveau (ou sur un dispositif de levage approprié). Arrêter le moteur.

Procéder comme suit :

- Régler la tension de la chenille au minimum (voir la Figure 14).

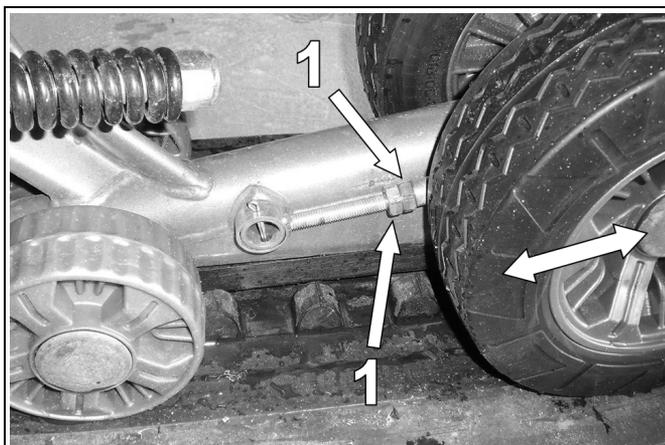


Figure 14

- Enlevez les deux roues de 255 mm vis-à-vis le tendeur de chenille (voir la Figure 15).

NOTA: Une fois l'ajustement de la chenille correctement réglé, visser les deux écrous un contre l'autre afin de coincer l'ajustement de la tension.

INSTALLATION D'UNE CHENILLE DE CAOUTCHOUC

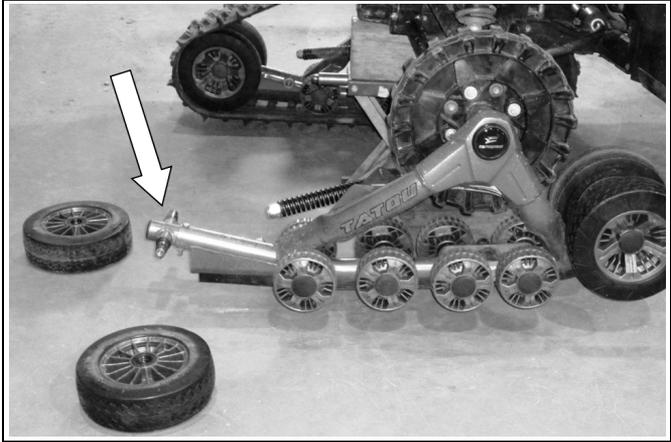


Figure 15

- Installer la chenille de caoutchouc
NOTA: Comparer avec les autres chenilles afin d'identifier l'orientation idéale.
- Réinstaller les roues de 255 mm.
- Ajuster la tension de la chenille. Voir la rubrique «Tension de la chenille» à la page 24.

PROGRAMME D'ENTRETIEN

AVERTISSEMENT

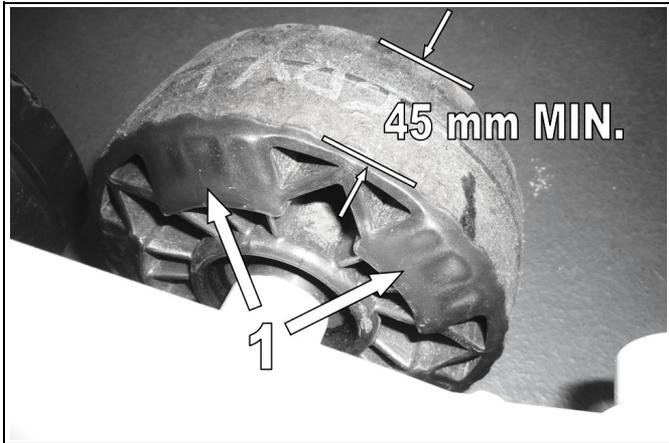
Ne pas insérer les mains ni les pieds dans le système de traction, à moins que le moteur ne soit arrêté, que le véhicule ne soit immobilisé et que le frein de sécurité ne soit appliqué.

Pour obtenir un rendement optimal et assurer une durabilité maximale, on recommande de consulter le tableau d'entretien suivant :

Points à vérifier et à entretenir	Fréquence		
	Pendant le rodage	Suivant le rodage	
		Conditions hivernales	Conditions abrasives 4 saisons
Général: Serrage des boulons	1 heure	20 heures	20 heures
Général: Alignement du véhicule	S.O.	20 heures	20 heures
Général: Inspection visuelle	Avant la conduite	Avant la conduite	Avant la conduite
Chenille: Tension	1 heure 4 heures	20 heures	20 heures
Chenille: Usure	S.O.	Une fois l'an	Une fois l'an
Roulettes: Usure latérales (voir image suivante)	S.O.	Une fois l'an	20 heures
Roulettes: Roulements	S.O.	Une fois l'an	20 heures
Châssis: Usure des guides (voir image suivante)	S.O.	Une fois l'an	20 heures
Châssis: Roulements de moyeux	S.O.	Une fois l'an	50 heures
Châssis: Stabilisateur (tandem)	S.O.	Une fois l'an	50 heures
Châssis: Fissure & Inspection	S.O.	Une fois l'an	Une fois l'an
Antirotation: Ajustement / Serrage des boulons	1 heure 4 heures	20 heures	20 heures
Antirotation: Fissure et déformation	Avant la conduite	Avant la conduite	Avant la conduite
Barbotin: Usure	S.O.	Une fois l'an	50 heures

NOTA: Camoplast recommande de ne pas utiliser de solvant de nettoyage pour freins pour nettoyer le système de traction. Cela pourrait endommager les composantes d'étanchéité ainsi que les autocollants.

Vérifier l'usure des roulettes par la bande de contact intérieure (1). Si la bande est trouée et/ou la largeur de la roulette est inférieure à 45mm, remplacer la roulette. Elle n'offre plus un support adéquat à la chenille et les guides peuvent s'user prématurément.



Vérifier l'usure des guides en mesurant la hauteur du guide. Si la hauteur du guide est inférieure à 20mm à n'importe quel endroit, remplacer le guide. Une usure supplémentaire ferait user le cadre, les roulettes et la chenille prématurément.



COUPLES DE SERRAGE

COUPLES DE SERRAGE

Dispositif	N-m
M6 - 8.8	10
M8 - 8.8	25
M10 - 8.8	50
M10 - 10.9	75
M12 - 8.8	125

REMISAGE

La meilleure façon de remiser le système consiste à déposer chaque cadre sur le côté, à l'abri des rayons directs du soleil.

GARANTIE

Camoplast garantit que le système **Tatou® UTV 4S** (système) neuf, non utilisé et installé par un concessionnaire ou un distributeur autorisé est exempt de tout défaut de fabrication et de main-d'oeuvre pendant la période et aux conditions décrites ci-dessous. En utilisant un nouveau système **Tatou® UTV 4S**, l'utilisateur reconnaît que ces modalités sont applicables et exclusives, qu'elles lui ont été signifiées et qu'il les a acceptées au moment de l'achat.

Le système de traction pour UTV **Tatou® UTV 4S** est couvert par une garantie du fabricant (ci-après appelée «garantie»). La garantie couvre les défauts de fabrication et de main-d'oeuvre. L'installation et l'entretien du système sont toujours à la charge de son propriétaire.

PÉRIODE DE COUVERTURE

La garantie demeure valide pour une période de douze (12) mois consécutifs à compter de la date d'achat du système. Cette garantie ne s'applique pas aux opérations d'entretien normales.

La garantie s'applique exclusivement aux pièces et aux composants du système de traction. Tout défaut de peinture (cadres et composantes) est exclu.

La garantie ne s'applique pas si l'installation du système a été effectuée par une personne autre qu'un concessionnaire de Camoplast ou un distributeur autorisé.

La garantie ne couvre pas tout dommage ou bris au UTV, ainsi que les défauts connexes au UTV, que ceux-ci aient été causés ou qu'on insinue qu'ils ont été causés par le système.

Le fabricant n'est pas responsable des dommages, des blessures ou des pertes causés lors ou à la suite de l'installation du système sur un véhicule.

Pour que la garantie soit valide, le propriétaire du système doit absolument se conformer aux indications et avertissements du fabricant. De plus, toute réclamation doit être accompagnée d'une preuve d'achat (reçu original ou contrat de vente), alors que les travaux ou les réparations doivent être confiés à un concessionnaire autorisé de Camoplast. Toute réclamation n'ayant pas déjà été approuvée et autorisée par Camoplast sera rejetée.

Les situations et les points suivants ne sont, en aucun cas, couverts par la garantie :

- 1) Tous les dommages indirects, incluant, entre autres, les coûts indirects, comme le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, les frais de location et de transport, les inconvénients, la couverture d'assurance, le remboursement des pertes, les pertes de temps et de revenus, etc.
- 2) Les dommages résultant d'une mauvaise installation.

GARANTIE

3) Les dommages résultant d'une usure normale des pièces ou de la détérioration progressive attribuable au kilométrage parcouru avec un véhicule sur lequel le système est installé.

4) Les dommages résultant du non-respect des instructions d'utilisation et d'entretien figurant dans le manuel de l'utilisateur et autres documents techniques.

5) Les dommages résultant d'un usage abusif, d'une utilisation anormale, de la négligence ou encore, d'une utilisation non conforme aux recommandations du manuel, telle une surcharge de poids, même passagère.

6) Les coûts de la main-d'oeuvre, des pièces et des lubrifiants rattachés à tout service d'entretien.

7) Les dommages résultant de réparations, d'entretiens ou de révisions mal effectués, de toute modification apportée au système autre que celles spécifiées par le fabricant ou lors de remplacement de pièces d'origine par des pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par Camoplast.

8) Les dommages résultant d'un accident, d'un incendie, d'un vol, de vandalisme, d'une guerre ou de tout autre événement fortuit.

9) Les dommages résultant de l'inexpérience, d'erreurs de conduite, d'un accident ou d'un incident, et ce, quelles qu'en soient les causes ou les conséquences.

10) Toute utilisation du système sur un véhicule servant à des fins de la location commerciale, y compris par un précédent propriétaire, rendra cette garantie nulle et non avenue.

11) L'utilisation du système lors de compétitions ou de toute activité de ce genre, à n'importe quel moment, y compris par un précédent propriétaire ou dans des conditions non conformes à celles prescrites par le fabricant, rendra cette garantie nulle et non avenue.

Toute composante ou pièce réparée ou remplacée n'est couverte que dans les limites de la garantie originale. Si on a remplacé une pièce garantie après cinq (5) mois, la nouvelle pièce de rechange ne sera garantie que pour sept (7) mois additionnels, ce qui totalise douze (12) mois. En aucun cas la garantie ne devra se prolonger au-delà de douze (12) mois à compter de la date d'achat originale du système.

Dans tous les cas, la garantie se limite au maximum du prix d'achat original ou à la juste valeur marchande du système. Il reviendra à Camoplast de déterminer la juste valeur marchande d'un système usagé. La garantie s'applique dans les limites et selon les conditions du contrat original. Dans le cas où on considère que le système est inutilisable en raison d'un accident ou d'une réparation inadéquate, la garantie deviendra nulle et sans effet, alors que le propriétaire du système n'aura plus aucun recours.

Le fabricant, le détaillant et le réparateur du système ne peuvent être tenus responsables des retards possibles causés par la livraison en retard de pièces ou attribuables à une commande en souffrance.

*Il revient à l'utilisateur d'assumer les frais d'expédition et de livraison du système chez le concessionnaire et/ou le distributeur.

Camoplast se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie. Les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits seront toutefois respectées.

EMPLACEMENT DES NUMÉROS DE SÉRIE

Les figures suivantes indiquent l'emplacement des numéros de série du cadre et de la chenille.

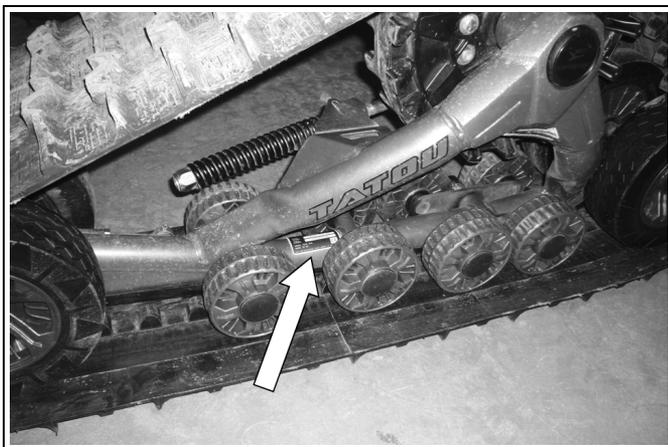


Figure 16

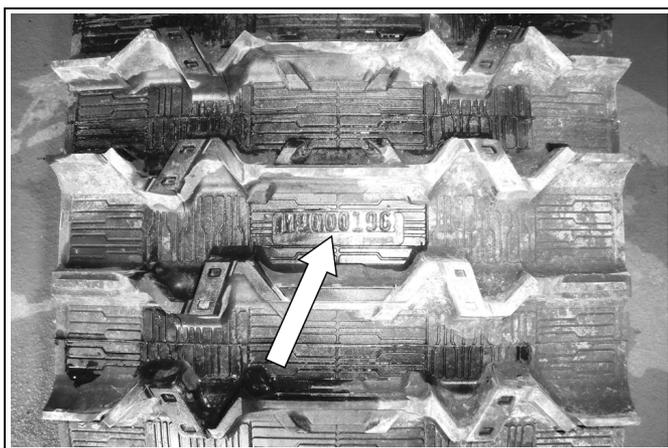


Figure 17

SOUTIEN TECHNIQUE

Advenant que votre concessionnaire ou distributeur ne soit pas en mesure de résoudre un problème lié au système, vous pouvez communiquer avec l'équipe de soutien de Camoplast du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h (heure normale de l'Est).

Camoplast Inc.

1701, 3^e Avenue
Grand-Mère, (Québec) J1X 0E6 CANADA

Sans frais : 866-533-0008

Téléphone : 819-533-0008

Télécopieur : 819-533-5532

Courriel : atvtracksystems@camoplast.com

Site Web : www.camoplast.com

DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ

DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ



DÉCLARATION "CE" DE CONFORMITÉ

NOUS :

MANUFACTURIER : CAMOPLAST INC.
ADRESSE : 1701, 3^e AVENUE
Grand-Mère (Québec) G9T 2W6 CANADA

TÉLÉPHONE : 819 533-0008
TÉLÉCOPIEUR : 819 533-5532
SITE WEB : www.camoplast.com

DÉCLARONS SOUS NOTRE SEULE RESPONSABILITÉ QUE NOTRE PRODUIT

PRODUIT:
CLIENT:

AUQUEL SE RÉFÈRE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST CONFORME AUX NORMES :

NUMÉRO:	TITRE:	DATE:
-EN 62079	Établissement des instructions	2001
-EN 12100-1 & -2	Sécurité des machines - Analyse des risques	1998

ET, S'IL Y A LIEU, EST CONFORME AUX DISPOSITIONS DE LA OU DES DIRECTIVES SUIVANTE:

NUMÉRO:	TITRE:	DATE:
2006/42/EEC	Directive relative aux Machines	2006

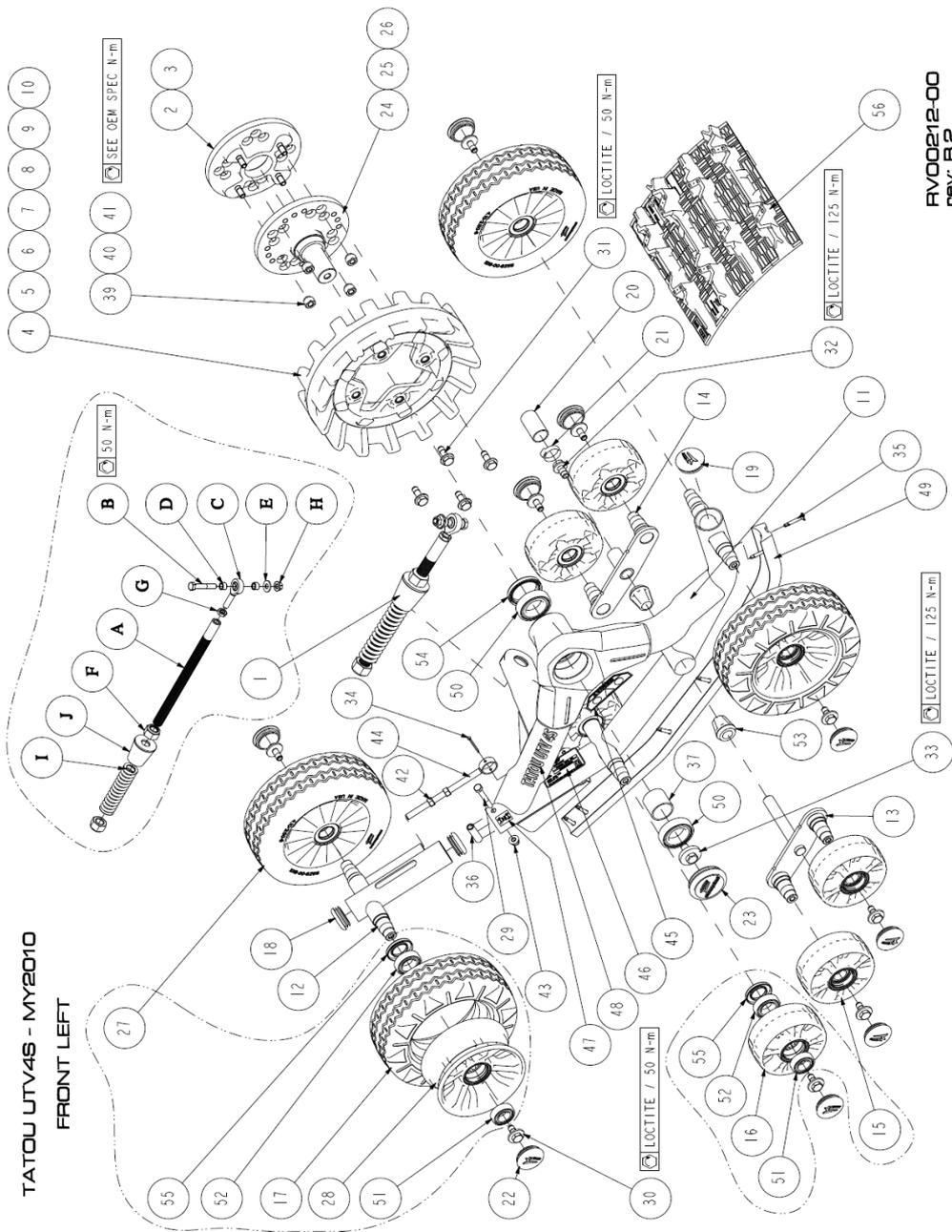
FAIT À: Grand-Mère (Québec) G9T 2W6 CANADA

RESPONSABLE: _____

TITRE: _____

DATE: _____ SIGNATURE: _____

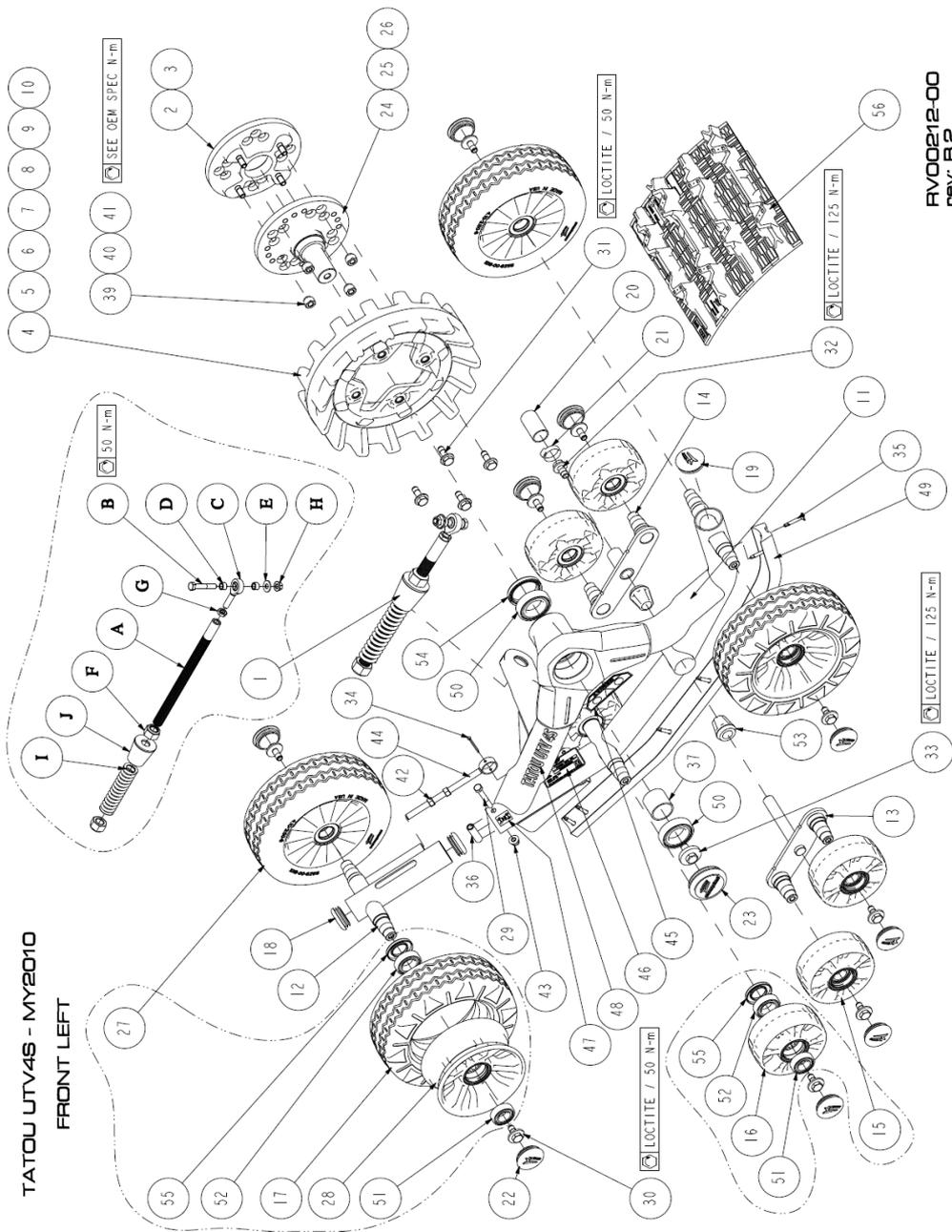
TATOU UTV4S - MY2010
FRONT LEFT



Item #	# Pièce	Description	QTY
		TATOU UTV4S - MY2010	
		AVANT GAUCHE ET DROIT	
1	1001-00-7005	BRAS STABILISATEUR ASSEMBLE, 370 LB/PO	1
2	1008-77-0010	MULTI ESPACEUR ESSIEU 1-1/8" ASSEMBLE (METRIQUE)	1
3	1008-77-0020	MULTI ESPACEUR ESSIEU 2" ASSEMBLE (METRIQUE)	1
4	1009-00-7115	BARBOTIN INJ, 15 DENTS	1
5	1009-00-7116	BARBOTIN INJ, 16 DENTS	1
6	1009-00-7117	BARBOTIN INJ, 17 DENTS	1
7	1009-00-7118	BARBOTIN INJ, 18 DENTS	1
8	1009-08-7116	BARBOTIN, 16 DENTS, BOULONNAGE 5 TROUS	1
9	1009-08-7117	BARBOTIN, 17 DENTS, BOULONNAGE 5 TROUS	1
10	1009-08-7118	BARBOTIN, 18 DENTS, BOULONNAGE 5 TROUS	1
11-A	1010-00-802X	CADRE AVANT - CÔTÉ DROIT - TATOU UTV 4S	1
11-B	1011-00-802X	CADRE AVANT - CÔTÉ GAUCHE - TATOU UTV 4S	1
12	1014-00-802X	TENSIONNEUR - TATOU UTV 4S	1
13	1015-00-8000	STABILISATEUR LARGES ROUES, COURT	1
14	1015-00-8001	STABILISATEUR LARGES ROUES, LONG	1
15	1016-00-4132	ENSEMBLE DE ROUES 132mm x 50mm	6
16	-	ROUE 132mm x 50mm	6
17	-	ROUE PLEINE 255mm (4.10/3.50-6)	4
18	1017-00-0001	BOUCHON DOUBLE REBORD, 1-3/4" O.D. TUBE	2
19	1017-00-0010	BOUCHON DOUBLE REBORD, 2" O.D. TUBE (LDPE)	1
20	1017-00-0011	PARE-POUSSIÈRE, STABILISATEUR	1
21	1017-00-0030	FIXATION, PARE-POUSSIÈRE	1
22	1017-00-0110	BOUCHON DOUBLE REBORD, 2" O.D. TUBE (ESPRENE)	10
23	1017-00-7011	CAP DE MOYEU ASSEMBLE (NUMEROTATION POINÇON)	1
24	1019-05-0010	ESSIEU POLARIS (MÉTRIQUE), ASSEMBLE	1
25	1019-08-0002	ESSIEU ASSEMBLE, BOULONNAGE 5 TROUS (MÉTRIQUE)	1
26	1019-77-0031	UTV MODELE MULTI ESSIEU (MÉTRIQUE) ASSEMBLE	1
27	1024-00-1255	ASSEMBLAGE DE ROUE (4.10/3.50-6)	4
28	-	JANTE (3.50-6)	4
29	1033-08-0060	VIS HEX .DIN 931, 8.8, YNZ / M8x1.25x60	1
30	1033-10-2026	VIS HEX AVEC RONDELLE 30 OD, 8.8, YZN / M10x1.5x25	10
31	1033-10-2030	VIS HEX AVEC RONDELLE 25 OD, 8.8, YZN / M10x1.5x30	4
32	1033-12-2025	VIS HEX AVEC RONDELLE 25 OD, 8.8, YZN / M12x1.75x25	1
33	1033-12-2030	VIS HEX AVEC RONDELLE 40 OD, 8.8, YZN / M12x1.75x30	1
34	1042-00-0001	GOUPILLE, 1/8" x 1.500"	1
35	1049-00-0007	VIS AUTOTARAUEUSE, YNZ / #12-24x1.5"	7
36	1051-00-0015	COUSSINET TENSIONNEUR	1
37	1051-00-0037	ESPACEUR INTERNE	1
39	1071-00-0001	ÉCROU HEX M10-1.25 CONIQUE, 8.8, YZN	4
40	1071-00-0009	ÉCROU HEX M12-1.5 CONIQUE, 8.8, YZN	4
41	1071-00-0012	ÉCROU HEX M12-1.25 CONIQUE, 8.8, YZN	4
42	1073-10-0003	ÉCROU HEX 8.8 CLE 14 YZN / M10x1.5	2
43	1074-08-0001	BAGUE DE NYLON À REBORDS HEX 8.8 YZN / M8x1.25	1
44	1082-00-7013	ASSEMBLAGE DE TIGES DE TENSIONNEUR, 188 mm	1
45	1083-00-8002	AUTOCOLLANT - AVERTISSEMENT (WARNING)	1
46	1083-00-8050	AUTOCOLLANT - NO SERIE TATOU UTV 4S	1
47-A	1083-00-8100	AUTOCOLLANT - PICTOGRAMME AVANT GAUCHE	1
47-B	1083-00-8110	AUTOCOLLANT - PICTOGRAMME AVANT DROIT	1
48	1083-00-8200	AUTOCOLLANT - TATOU 4S DECALCOMANIE	1
49	1085-00-8000	GUIDE DE CHENILLE AVANT - TATOU UTV 4S	1
50	1090-00-0001	6007 DU2 ROULEMENT À BILLES, HERMETIQUE	2
51	-	ROULEMENT À BILLES 6004DDU	10
52	-	ROULEMENT À BILLES 6005DDU	10
53	1093-00-7000	CÔNE DE CAOUTCHOUC, STABILISATEUR	2
54	1093-00-7002	JOINT D'ÉTANCHEÏTE POUR ARBRE 50 x 62 x 10 TC	1
55	-	JOINT D'ÉTANCHEÏTE POUR ARBRE 28 x 48 x 6 TC	10
56	1093-00-8000	CHENILLE 12.5" x 98.57" x 1.000" (Ø131S)	1

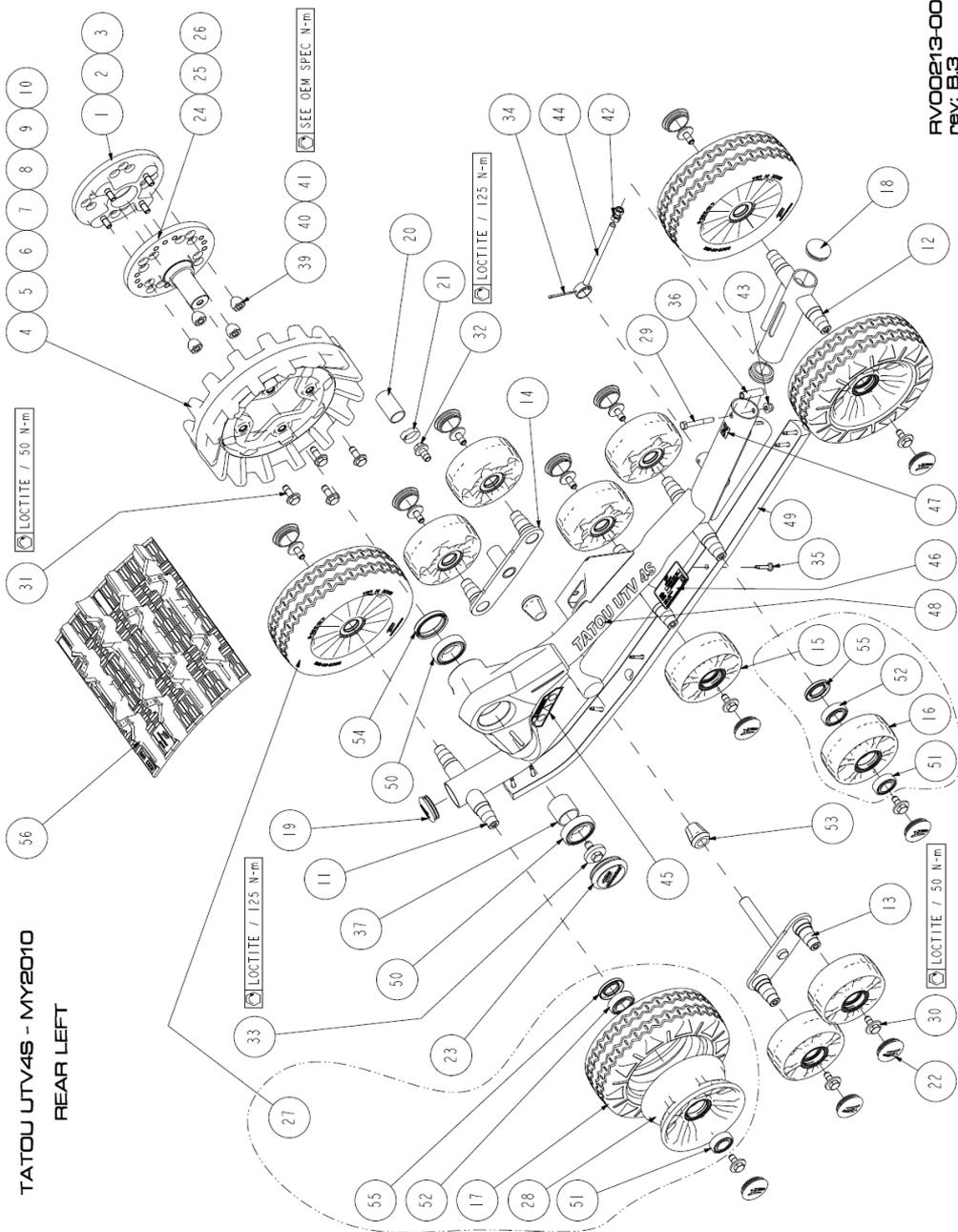
2009-11-26 / rev B

TATOU UTV4S - MY2010
FRONT LEFT



Item #	# Pièce	Description	QTY
		TATOU UTV4S - MY2010	
		AVANT GAUCHE ET DROIT	
A	1000-00-7002	TIGE FILETEE, BRAS STABILISATEUR	1
B	1033-10-1060	VIS HEX, DIN 931, 10.9.YNZ / M10x1.5x60	1
C	1047-00-7010	TIGE A CÉIL, BRAS STABILISATEUR	1
D	1050-00-0013	ESPACEUR POUR TIGE A CÉIL	2
E	1060-00-0004	RONDELLE 3/8" QUALITÉ 8 PLAQUÉ ZINC JAUNE	1
F	1071-20-0001	BAGUE DE NYLON HEX 8.8 YZN / M20x2.5	2
G	1073-12-3002	ECROU BAS HEX YZN / M12x1.25	1
H	1074-10-0001	BAGUE DE NYLON A REBORDS HEX 8.8 YZN / M10x1.5	1
I	1080-00-0004	RESSORT DE COMPRESSION, 370 LB/PO	1
J	1093-00-7007	AMORTISSEUR EN CAOUTCHOUC	1
		2009-11-26 / rev B	

TATOU UTV4S - MY2010
 REAR LEFT

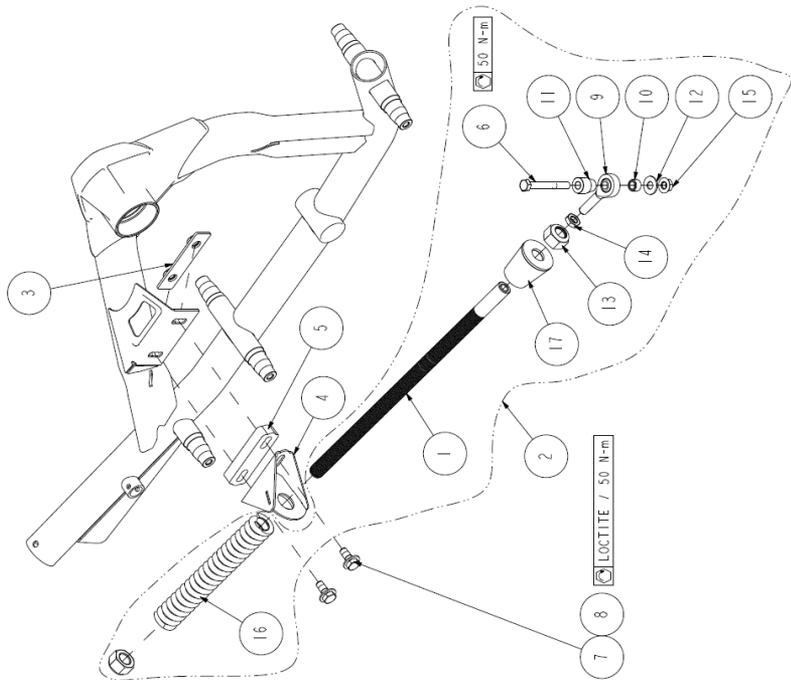


Item #	# Pièce	Description	QTY
		TATOU UTV4S - MY2010	
		ARRIÈRE GAUCHE ET DROIT	
1	1008-77-0010	MULTI ESPACEUR ESSIEU 1-1/8" ASSEMBLE (METRIQUE)	1
2	1008-77-0020	MULTI ESPACEUR ESSIEU 2" ASSEMBLE (METRIQUE)	1
3	1008-77-0040	MULTI ESPACEUR ESSIEU 4" ASSEMBLE (METRIQUE)	1
4	1009-00-7115	BARBOTIN INJ, 15 DENTS	1
5	1009-00-7116	BARBOTIN INJ, 16 DENTS	1
6	1009-00-7117	BARBOTIN INJ, 17 DENTS	1
7	1009-00-7118	BARBOTIN INJ, 18 DENTS	1
8	1009-08-7116	BARBOTIN, 16 DENTS, BOULONNAGE 5 TROUS	1
9	1009-08-7117	BARBOTIN, 17 DENTS, BOULONNAGE 5 TROUS	1
10	1009-08-7118	BARBOTIN, 18 DENTS, BOULONNAGE 5 TROUS	1
11-A	1012-00-802X	CADRE ARRIERE - CÔTÉ DROIT - TATOU UTV 4S	1
11-B	1013-00-802X	CADRE ARRIERE - CÔTÉ GAUCHE - TATOU UTV 4S	1
12	1014-00-802X	TENSIONNEUR - TATOU UTV 4S	1
13	1015-00-8000	STABILISATEUR LARGES ROUES, COURT	1
14	1015-00-8001	STABILISATEUR LARGES ROUES, LONG	1
15	1016-00-4132	ENSEMBLE DE ROUES 132mm x 50mm	8
16	-	ROUE 132mm x 50mm	8
17	-	ROUE PLEINE 255mm (4.10/3.50-6)	4
18	1017-00-0001	BOUCHON DOUBLE REBORD, 1-3/4" O.D. TUBE	2
19	1017-00-0010	BOUCHON DOUBLE REBORD, 2" O.D. TUBE (LDPE)	1
20	1017-00-0011	PARE-POUSSIÈRE, STABILISATEUR	1
21	1017-00-0030	FIXATION, PARE-POUSSIÈRE	1
22	1017-00-0110	BOUCHON DOUBLE REBORD, 2" O.D. TUBE (ESPRENE)	12
23	1017-00-7011	CAP DE MOYEU ASSEMBLE (NUMEROTATION POINÇON)	1
24	1019-05-0010	ESSIEU POLARIS (METRIQUE), ASSEMBLE	1
25	1019-08-0002	ESSIEU ASSEMBLE, BOULONNAGE 5 TROUS (METRIQUE)	1
26	1019-77-0031	UTV MODELE MULTI ESSIEU (METRIQUE) ASSEMBLE	1
27	1024-00-1255	ASSEMBLAGE DE ROUE (4.10/3.50-6)	4
28	-	JANTE (3.50-6)	4
29	1033-08-0060	VIS HEX .DIN 931, 8.8, YNZ / M8x1.25x60	1
30	1033-10-2026	VIS HEX AVEC RONDELLE 30 OD, 8.8, YZN / M10x1.5x25	12
31	1033-10-2030	VIS HEX AVEC RONDELLE 25 OD, 8.8, YZN / M10x1.5x30	4
32	1033-12-2025	VIS HEX AVEC RONDELLE 25 OD, 8.8, YZN / M12x1.75x25	1
33	1033-12-2030	VIS HEX AVEC RONDELLE 40 OD, 8.8, YZN / M12x1.75x30	1
34	1042-00-0001	GOUPILLE, 1/8" x 1.500"	1
35	1049-00-0007	VIS AUTOTARAUDEUSE, YNZ / #12-24x1.5"	7
36	1051-00-0015	COUSSINET TENSIONNEUR	1
37	1051-00-0037	ESPACEUR INTERNE	1
39	1071-00-0001	ECROU HEX M10-1.25 CONIQUE, 8.8, YZN	4
40	1071-00-0009	ECROU HEX M12-1.5 CONIQUE, 8.8, YZN	4
41	1071-00-0012	ECROU HEX M12-1.25 CONIQUE, 8.8, YZN	4
42	1073-10-0003	ECROU HEX 8.8 CLE 14 YZN / M10x1.5	2
43	1074-08-0001	BAGUE DE NYLON À REBORDS HEX 8.8 YZN / M8x1.25	1
44	1082-00-7013	ASSEMBLAGE DE TIGES DE TENSIONNEUR, 188 mm	1
45	1083-00-8002	AUTOCOLLANT - AVERTISSEMENT (WARNING)	1
46	1083-00-8050	AUTOCOLLANT - NO SERIE TATOU UTV 4S	1
47-A	1083-00-8120	AUTOCOLLANT - PICTOGRAMME ARRIERE GAUCHE	1
47-B	1083-00-8130	AUTOCOLLANT - PICTOGRAMME ARRIERE DROIT	1
48	1083-00-8200	AUTOCOLLANT - TATOU 4S DECALCOMANIE	1
49	1085-00-8001	GUIDE DE CHENILLE ARRIERE - TATOU UTV 4S	1
50	1090-00-0001	6007 DU2 ROULEMENT À BILLES, HERMETIQUE	2
51	-	ROULEMENT À BILLES 6004DDU	12
52	-	ROULEMENT À BILLES 6005DDU	12
53	1093-00-7000	CONE DE CAOUTCHOUC, STABILISATEUR	2
54	1093-00-7002	JOINT D'ÉTANCHEÏTE POUR ARBRE 50 x 62 x 10 TC	1
55	-	JOINT D'ÉTANCHEÏTE POUR ARBRE 28 x 48 x 6 TC	12
56	1093-00-8001	CHENILLE 13.5" x 116.7" x 1.000" (Ø132S)	1

2009-11-26 / rev B

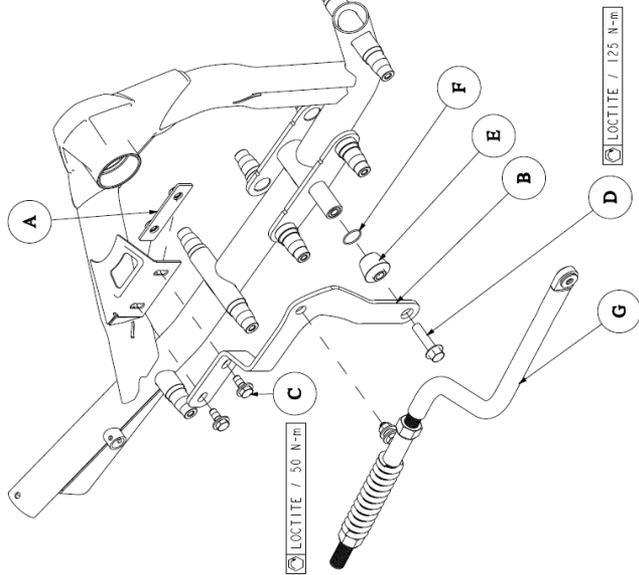
TATOU UTV4S - MY2010

INDEPENDENT SUSPENSION (IS) OPTION



TATOU UTV4S - MY2010

RIGID AXLE SUSPENSION (RS) OPTION



Item #	# Pièce	Description	QTY
		TATOU UTV4S - MY2010 SUSPENSION INDÉPENDANTE (SI) OPTION	
1	1000-00-8002	TIGE FILETÉE, LONGUE	1
2	1001-00-8005	BRAS STABILISATEUR ASSEMBLE, 480 LB/PO	1
3	1015-00-7026	PLAQUE DE FIXATION	1
4	1015-00-8005	ANCRAGE ANTI-ROTATION, UTV (IS)	1
5	1015-05-7005	ESPACEUR 5/8", ANCRAGE ANTI-ROTATION	1
6	1033-10-1080	VIS HEX ,DIN 931, 10.9, YNZ / M10x1.5x80	1
7	1033-10-2025	VIS HEX AVEC RONDELLE 25 OD, 8.8, YZN / M10x1.5x25	2
8	1033-10-2045	VIS HEX AVEC RONDELLE 25 OD, 8.8, YZN / M10x1.5x45	2
9	1047-00-7010	TIGE À CŒIL, BRAS STABILISATEUR	1
10	1050-00-0013	ESPACEUR POUR TIGE À CŒIL	1
11	1050-06-0758	ESPACEUR, ANTI-ROTATION	1
12	1060-00-0004	RONDELLE 3/8" QUALITE 8 PLAQUE ZINC JAUNE	1
13	1071-20-0001	BAGUE DE NYLON HEX 8.8 YZN / M20x2.5	2
14	1073-12-3002	ECROU BAS HEX YZN / M12x1.25	1
15	1074-10-0001	BAGUE DE NYLON A REBORDS HEX 8.8 YZN / M10x1.5	1
16	1080-00-0901	RESSORT DE COMPRESSION LONG, 480 LB/PO	1
17	1093-00-7007	AMORTISSEUR EN CAOUTCHOUC	1
		2009-11-26 / rev B	
Item #	# Pièce	Description	QTY
		TATOU UTV4S - MY2010 SUSPENSION ESSIEU RIGIDE (ER) OPTION	
A	1015-00-7026	PLAQUE DE FIXATION	1
B-1	1015-00-8004	ANCRAGE ANTI-ROTATION UTV, CÔTÉ GAUCHE (ER)	1
B-2	1015-00-8014	ANCRAGE ANTI-ROTATION UTV, CÔTÉ DROIT (ER)	1
C	1033-10-2025	VIS HEX AVEC RONDELLE 25 OD, 8.8, YZN / M10x1.5x25	2
D	1035-12-1050	VIS HEX A REBORDS, ISO 8102, 10.9, YZN / M12x1.75x50	1
E	1050-00-8000	COUSSINET, ANTI-ROTATION UTV (RS)	1
F	1093-00-0020	JOINT TORIQUE, 26 x 29 x 1.5	1
G	VARIABLE	BRAS STABILISATEUR, ASSEMBLAGE À ESSIEUX RIGIDES	1
		2009-11-26 / rev B	